



Septembre 2025



Table des matières

I.	Introduction et objet de la note d'information	2
II.	Vue d'ensemble de l'approche basées sur les routes	2
III.	Les six piliers de l'approche basée sur les routes	3
IV.	Options stratégiques pour appuyer la mise en œuvre	5
V.	Réponses opérationnelles	7
VI.	Collaboration avec d'autres parties prenantes	9
VII.	Fonder les interventions sur des données probantes	10
VIII.	Renforcement des capacités sur l'approche basée sur les routes	10
ıx	Autres ressources et mises à jour continues	11



I. Introduction et objet de la note d'information

L'approche basée sur les routes, élaborée conjointement par le HCR et l'OIM en collaboration avec d'autres acteurs, vise à améliorer la protection et la coordination le long des principales routes de mouvement mixtes en promouvant un engagement précoce, cohérent et collaboratif entre les pays d'origine, de transit et de destination.

Cette note d'information fait le point sur les mesures prises par le HCR pour faire progresser la mise en œuvre de l'approche basée sur les routes pour les mouvements mixtes et secondaires. Il décrit les principales orientations et les axes de travail politico-juridiques qui sous-tendent la mise en œuvre de l'approche fondée sur les routes, et offre des orientations pratiques pour la mise en œuvre ainsi que des ressources qui pourraient intéresser les États membres pour répondre aux mouvements transfrontaliers complexes de réfugiés et de demandeurs d'asile.

Le HCR se félicite de la poursuite de la collaboration avec tous les États membres et partenaires pour faire progresser des réponses durables et sensibles à la protection face aux mouvements mixtes et secondaires.

II. Vue d'ensemble de l'approche basée sur les routes

Les personnes en déplacement, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, sont confrontées à de graves risques tout au long de leur déplacement, souvent dans le cadre de mouvements mixtes et secondaires motivés par une combinaison de facteurs, notamment la persécution, les conflits, la violence, les chocs climatiques et l'accès limité aux moyens de subsistance ou aux services de base. Alors que la grande majorité des personnes déplacées restent dans leur propre région, les mouvements transfrontaliers de réfugiés et de migrants posent des défis complexes et multiformes, avec des besoins de protection importants le long des principaux couloirs de déplacement et de migration.

Les États naviguent dans des schémas de mobilité de plus en plus complexes. Les systèmes d'asile sont confrontés à des pressions croissantes, avec 8,4 millions de demandes d'asile individuelles en attente dans le monde à la fin de 2024. De manière égale, la migration irrégulière continue de mettre à rude épreuve les capacités nationales, tandis que l'accès limité à la protection ou à l'inclusion socio-économique contribue à de nouvelles dynamiques de mouvements mixtes et secondaires. Ces défis sont aggravés par les coupes budgétaires dans les secteurs de l'humanitaire et du développement. Dans ce contexte, il est impératif de préserver l'intégrité du système d'asile mondial : les personnes fuyant les conflits, les persécutions, la violence et les violations des droits humains doivent pouvoir accéder à une protection, et les États doivent être en mesure de gérer la mobilité de manière efficace et fondée sur les normes applicables.

Les efforts visant à intervenir en amont et à investir stratégiquement le long des routes sont encore en évolution. Les réponses restent fragmentées et insuffisantes, ne disposant



pas de la prévisibilité et de la cohérence nécessaires pour relever les défis auxquels sont confrontés les États et les individus, en particulier ceux qui présentent une vulnérabilité accrue et qui sont exposées à des menaces graves y compris mortelles. Une action urgente s'impose pour assurer des réponses coordonnées et axées sur la protection.

En réponse à cela, le HCR, l'OIM et d'autres acteurs, y compris des représentants de la société civile, ont développé l'approche basée sur les routes : un cadre stratégique et opérationnel visant à renforcer les systèmes d'asile et de migration sensibles à la protection le long des principaux couloirs de déplacement. L'approche permet de répondre conjointement et au-delà des frontières aux risques et défis opérationnels, en favorisant des interventions précoces, coordonnées et axées sur les solutions.

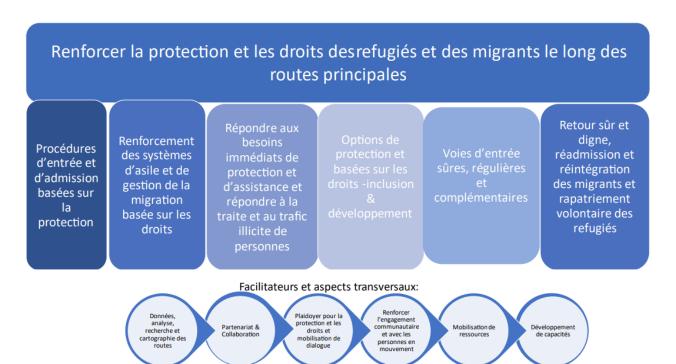
En pratique, cette approche globale favorise :

- **Un engagement coordonné** entre les régions et à toutes les étapes des mouvements mixtes et secondaires.
- **Une intervention précoce** avec des mesures de protection cohérentes et une réponse rapide avant que les risques ne s'aggravent.
- Un soutien aux États pour une gestion légale, humaine et durable des migrations et de l'asile.
- Des alternatives fiables aux voyages dangereux à grande échelle, y compris l'inclusion des réfugiés dans les voies légales de migration, telles que le travail, l'éducation ou le regroupement familial, ce qui réduirait la dépendance à l'égard des passeurs et des trafiguants.
- Une amélioration de l'accès à la protection et à des solutions sensibles à la protection,
 y compris la réinstallation et le retour volontaire.
- Une coopération renforcée avec les États, les organismes régionaux et les acteurs humanitaires et de développement pour lier l'action humanitaire à la planification du développement, permettant une inclusion précoce dans les systèmes nationaux, l'investissement dans les communautés d'accueil et les opportunités socio-économiques qui soutiennent la protection à long terme, l'autonomie et la cohésion sociale.

III. Les six piliers de l'approche basée sur les routes

L'approche basée sur les routes s'articule autour de six piliers complémentaires qui, ensemble, permettent de répondre aux mouvements mixtes et secondaires, de manière rapide, coordonnée et fondée sur les normes. Chaque pilier cible un aspect clé du parcours, en offrant un cadre pour protéger et accompagner les personnes en déplacement, tout en renforçant les systèmes nationaux et la coopération transfrontalière.





- Entrée et admission: Il s'agit de soutenir les États aux principaux points d'entrée afin de garantir une gestion des frontières respectueuse des principes de protection. Cela inclut l'accès au territoire conformément au droit international, l'identification précoce des besoins de protection internationale et d'autres vulnérabilités, des garanties d'accueil adaptées, ainsi que des mécanismes d'orientation. Ces mesures permettent aux États de gérer leurs frontières de manière légale et efficace, de respecter le principe de non-refoulement et de répondre aux enjeux liés aux mouvements irréguliers et aux préoccupations sécuritaires.
- Renforcer les systèmes d'asile et la gestion des migrations basée sur les droits : Il s'agit de promouvoir des systèmes d'asile équitables, efficaces et adaptables, fondés sur le droit international des réfugiés et le respect de la dignité de tous les migrants. Bien que distincts dans leur objectif et leur base juridique, les systèmes d'asile et de migration doivent fonctionner de manière coordonnée afin de réduire les vulnérabilités, éviter les détournements des voies d'asile et soutenir des réponses ordonnées et sensibles à la protection le long des principales routes migratoires.
- Répondre aux besoins immédiats de protection, d'assistance, de traite et de trafic illicite des migrants: Il s'agit de garantir des réponses rapides et fondées sur les droits, aux besoins urgents de protection et d'assistance des personnes en situation de mouvements mixtes, en particulier celles exposées à des risques accrus. Cela inclut l'accès à un abri, aux soins médicaux, au soutien psychosocial, à l'aide juridique et à des mécanismes d'orientation vers la protection.
- Options centrées sur la protection et les droits, y compris l'inclusion et le



développement: Il s'agit de viser une *inclusion précoce* des réfugiés, des apatrides et d'autres personnes ayant besoin de protection *dans les systèmes nationaux dès le départ*, non seulement pour faire respecter leurs droits, mais aussi pour favoriser l'autonomie, la cohésion sociale, le développement et les solutions à long terme.

- Voies sûres, régulières et complémentaires: Il s'agit d'étendre les voies sûres, régulières et complémentaires pour les réfugiés et les migrants dans le cadre d'une stratégie globale de protection et de gestion des migrations afin d'offrir des alternatives aux voyages dangereux, d'alléger la pression sur les systèmes d'asile et de favoriser le partage des responsabilités et les contributions socio-économiques aux communautés d'accueil.
- Retour sûrs et dignes, réadmission et réintégration des migrants et rapatriement volontaire ou réadmission des réfugiés Il s'agit d'assurer des systèmes de retour, de réadmission et de réintégration équitables et efficaces pour ceux qui n'ont pas besoin de protection internationale et un rapatriement informé, sûr et volontaire des réfugiés, avec un soutien à la réintégration pour garantir des résultats durables et maintenir l'intégrité des systèmes d'asile. Lorsque la réadmission de réfugiés a lieu dans le cadre d'arrangements spécifiques, celle-ci doit respecter les normes de protection internationales et les principes de partage des responsabilités.

IV. Options stratégiques pour appuyer la mise en œuvre

L'approche fondée sur les routes promeut un ensemble d'options politiques légales et fondées sur les normes pour aider les États à relever les défis complexes posés par les mouvements mixtes et secondaires. Fondées sur le droit international, ces options politiques soutiennent des systèmes d'asile équitables et efficaces, un accès rapide à la protection et une meilleure gouvernance des migrations, tout en réduisant le recours à des mesures ad hoc ou restrictives. Ces options ne sont pas des solutions isolées, mais doivent s'inscrire dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer les systèmes d'asile et de migration, à réduire le recours aux voyages irréguliers et à promouvoir la responsabilité partagée. Parmi ces options, deux domaines ont fait l'objet de récentes orientations stratégiques et opérationnelles :

Retour des personnes qui n'ont pas de besoin de protection internationale : Le retour des personnes dont la demande d'asile a été examinée de manière équitable et définitive, et qui ne relèvent pas de la protection internationale, constitue un élément clé de l'intégrité des systèmes d'asile. Lorsque les systèmes de retour sont inefficaces ou mis en œuvre avec retard, les procédures d'asile peuvent être détournées de leur objectif initial, la confiance du public peut être érodée et des mesures restrictives peuvent être introduites ce qui risque de compromettre l'accès à la protection. Des retours efficaces et respectueux des droits contribuent à désengorger le système d'asile, à limiter les détournements de la voie de l'asile et à maintenir l'engagement des États à respecter leurs obligations en matière de protection. S'appuyant sur sa position de longue date sur le retour des personnes n'ayant pas de besoins de protection internationale, le HCR a publié en mars 2025 une note d'orientation sur « La nécessité de mettre en place des systèmes de retour efficaces et le rôle potentiel des centres



de retour » décrivant des mesures pratiques et de principe pour soutenir des retours sûrs, dignes et légaux. La note examine également l'utilisation des centres de retour en tant qu'option politique dans des conditions spécifiques, en mettant en évidence les garanties, les critères d'éligibilité et les domaines potentiels d'engagement du HCR aux côtés de l'OIM et des acteurs étatiques. Ces efforts sont fermement ancrés dans la Conclusion n° 96 du Comité exécutif et soulignent le rôle de bons offices du HCR en conseillant sur les pratiques de retour, en soutenant les efforts de documentation et en promouvant la responsabilité des États d'accueillir leurs ressortissants tout en assurant une protection contre le refoulement et l'apatridie.

Transferts légaux de réfugiés et de demandeurs d'asile : Face à la poursuite des mouvements et aux mouvements mixtes complexes, certains États ont envisagé ou poursuivi des arrangements pour transférer des demandeurs d'asile et des réfugiés vers des pays tiers. Bien que le HCR maintienne que les demandes d'asile devraient normalement être traitées dans le territoire de l'État où ils arrivent, des orientations spécifiques ont été publiées, en août 2025, pour clarifier les conditions dans lesquelles les accords de transfert internationaux peuvent être compatibles avec le droit international. La note Accords internationaux pour le transfert de réfugiés et d'asile décrit la base juridique, la portée et les garanties nécessaires pour garantir que les transferts soient effectués conformément aux principes et normes de protection internationale, et d'une manière qui favorise le partage des responsabilités, la solidarité et la durabilité. Elle souligne que les personnes déjà reconnues comme réfugiées par l'État d'accueil actuel ne doivent pas être transférées et que les accords doivent garantir l'accès à des procédures d'asile équitables et efficaces, un séjour légal et des droits fondamentaux dans le pays d'accueil. Conformément à son mandat, le HCR peut jouer un rôle en conseillant les États sur la conception des accords de transfert, en surveillant leur mise en œuvre et en veillant au respect des normes de protection et des engagements de partage des responsabilités, tout en continuant à souligner que ces mesures doivent compléter, et non remplacer, les responsabilités des États en matière d'asile.

En plus de ces options, l'approche fondée sur les routes favorise une gamme d'autres options stratégiques résumées dans le visuel « approche globale des options stratégiques ». Ensemble, ils fournissent aux États un menu de réponses légales et fondées sur des principes, adaptées à différents contextes et dynamiques de mouvement.





Des systèmes d'asile justes et efficaces

- Procédures simplifiées et accélérées
- Note d'orientation sur les nationalités avant un taux de reconnaissance bas

Retour de personnes n'avant pas besoin de protection internationale

- Les bons offices du HCR sur les retours
- Les centres de retour

Approche stratégique aux voies légales et à la demandeurs d'asile réinstallation

- Focus sur des nationalités et situations spécifiques
- Connexion aux pôles multifonctionnels (Guichet unique/Multi purpose hubs)
- Titre de voyage lisible par machine (Conforme à la Convention)

Transfert legal de réfugiés et

- Premiers pays d'asile
- Pays tiers sûrs

Une mobilisation opérationnelle cohérente et prévisible pour les retours dans des situations difficiles

Traitement extraterritorial des demandes d'asile

Réponses opérationnelles V.

Des efforts sont en cours pour soutenir l'opérationnalisation de l'approche basée sur les routes dans les contextes prioritaires. Ces réponses opérationnelles traduisent dans la pratique les principes et objectifs clés de l'approche basée sur les routes : elles fournissent des points d'entrée tangibles pour l'engagement avec les États, les organismes régionaux et les partenaires sur le terrain, garantissant que les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la protection puissent travailler ensemble pour apporter des réponses complémentaires et prévisibles.

Guichet unique – Centres polyvalents (MPH)

Les guichets uniques sont une modalité clé pour opérationnaliser l'approche basée sur les routes. Stratégiquement situés le long des principales routes de mouvement mixtes, les quichets uniques rassemblent des services multi-agences - y compris la protection, l'assistance, l'information et l'orientation - en un seul endroit, permettant une réponse coordonnée et prévisible pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et les communautés d'accueil. En facilitant l'identification précoce des besoins de protection et d'autres vulnérabilités, et en reliant les personnes aux systèmes nationaux ou aux voies légales, les guichets uniques offrent des alternatives fiables aux déplacements irréguliers, réduisent le recours à des mouvements secondaires dangereux et renforcent la résilience des communautés dans les pays d'origine et de transit. Les guichets uniques sont établis en étroite



collaboration avec les autorités nationales, les agences des Nations Unies, les ONG, les acteurs du développement et les organisations communautaires. Les développements actuels comprennent :

- Opérationnalisation au Tchad : En 2025, le centre nouvellement inauguré à Tiné, au Tchad, établi conjointement avec les autorités locales, a commencé à fournir des services intégrés tels que l'enregistrement, l'assistance juridique, la réponse à la violence basée sur le genre et le soutien en matière de santé mentale et psychosociale, avec d'autres services à venir. En complément, le HCR et le ministère de l'Enseignement supérieur ont ouvert le premier centre d'apprentissage numérique à Irdimi, associant la protection à l'inclusion à plus long terme par l'accès aux cours universitaires et à la formation professionnelle.¹
- Intensification prévue le long des routes : Le plan national du Tchad prévoit l'extension à au moins cinq centres supplémentaires le long des principaux couloirs de migration et de déplacement. En parallèle, le HCR travaille avec les autorités nationales et des partenaires dans d'autres pays, tels que le Niger et le Sénégal, pour identifier et prioriser les endroits où les centres sont les plus nécessaires. Des efforts similaires sont également à l'étude en Afrique australe.
- Cartographie de la complémentarité des services: En collaboration avec l'OIM et d'autres partenaires, le HCR recense les guichets uniques existants et prévus, les centres de ressources pour migrants de l'OIM et les points de services humanitaires gérés par des ONG afin d'éviter les doublons, de renforcer la couverture le long des routes et d'assurer la complémentarité des services.

Déployer le Digital Gateway dans des contextes de mouvements mixtes

Le Digital Gateway, ainsi que la page d'aide du HCR (Help.unhcr.org), soutiennent les efforts visant à mettre en œuvre l'approche basée sur les routes en fournissant aux réfugiés et les demandeurs d'asile engagés dans des mouvements mixtes, un accès continu à des informations fiables et à des services numériques concernant la protection et les solutions. Il garantit que les personnes en déplacement puissent accéder là où ils se trouvent à des outils, multilingues, adaptés aux mobiles, tels que des informations sur les procédures d'asile, l'enregistrement, la documentation et les mises à jour de l'état des dossiers (DSR, Réinstallation), à distance et en libre-service. Dotée d'une solution de centre de contact, le Digital Gateway permet également de communiquer par le biais de canaux privilégiés (en ligne, téléphone, e-mail, WhatsApp, etc.), garantissant que les demandes et les plaintes sont reçues, suivies et traitées efficacement dans chaque contexte. En améliorant la circulation de l'information et en permettant le suivi à distance, il contribue à réduire la désinformation, à améliorer l'efficacité de la gestion des cas et à alléger la pression sur les services d'asile en personne.

¹ ¹Voir la vidéo intitulée « <u>Comment le HCR s'emploie-t-il à protéger les réfugiés au Tchad ?</u> », qui illustre les efforts du HCR pour enregistrer les nouveaux arrivants en provenance du Soudan et pour développer l'éducation et la formation professionnelle des réfugiés et de la communauté d'accueil – visant à réduire la nécessité pour les individus d'entreprendre le dangereux voyage vers la Libye ;



Ancrer l'approche basée sur les routes dans les réponses durables

Les réponses durables sont essentielles à la mise en œuvre de l'approche basée sur les routes. Ils veillent à ce que l'action humanitaire soit systématiquement liée à l'aide au développement, à l'inclusion dans les systèmes nationaux et à l'autonomie des populations déplacées et des communautés d'accueil. Cela permet d'éviter les écueils liés à la mise en place de structures humanitaires parallèles et de contribue à créer des conditions propices à des solutions telles que le retour volontaire, l'intégration locale ou les voies d'accès à des pays tiers. En pratique, les réponses durables signifient :

- Les réfugiés et les apatrides sont inclus dans les systèmes de protection sociale, de santé et d'éducation dès le départ.
- L'accès aux moyens de subsistance, aux services financiers et aux systèmes d'identification nationaux est permis ;
- Les investissements profitent à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil, car ils réduisent les tensions et favorisent la cohésion.

Pour parvenir à la durabilité, il faut un financement prévisible et des partenariats solides qui vont au-delà des acteurs humanitaires. Les acteurs du développement et les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI) et les banques régionales de développement, sont essentiels pour financer l'inclusion, renforcer les systèmes et élargir les opportunités socio-économiques. Des initiatives telles que le guichet de la Banque mondiale pour les communautés d'accueil et les réfugiés, le Centre de données conjoint et les partenariats entre l'IFC et le secteur privé illustrent comment les investissements peuvent étendre, impacter et compléter le travail de protection humanitaire. Pour l'approche basée sur les routes, les réponses durables jouent un rôle stabilisateur le long des routes : elles favorisent l'inclusion et la résilience dans les pays d'asile et de transit, ouvrent l'accès à des voies de mobilité régulières et réduisent le recours à des voyages irréguliers dangereux. Il est également essentiel de concevoir les réponses durables dans une perspective plus large de partage des responsabilités, en mobilisant les acteurs humanitaires et du développement dans les pays d'origine, d'asile, de transit et de destination. L'objectif est de garantir que la protection, les solutions et la stabilité soient recherchées collectivement, plutôt que laissées à la charge de chaque État individuellement.

VI. Collaboration avec d'autres parties prenantes

L'approche basée sur les routes est ancrée dans une action conjointe et le HCR travaille avec des partenaires, notamment d'autres agences des Nations Unies, les États et la société civile, pour renforcer l'engagement et la coordination le long des principales routes de mouvement mixtes. Les initiatives récentes et les mécanismes de coordination visant à faire progresser la mise en œuvre de cette approche globale comprennent :

• Ensemble, le HCR et l'OIM ont entrepris une cartographie complète des principales routes, des risques de protection, des profils de population et des activités en cours



le long des routes atlantiques de la Méditerranée centrale et de l'Afrique de l'Ouest. Cet exercice a permis d'identifier les lacunes et les domaines prioritaires où des interventions coordonnées avec les États, les agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes peuvent être renforcées. Sur cette base, les deux agences élaborent des stratégies conjointes spécifiques pour ces corridors, en étroite coopération avec les autorités nationales et les partenaires. Des travaux similaires sont en cours le long d'autres routes et régions clés, notamment dans les régions de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique.

- La coopération thématique avec les institutions spécialisées et les réseaux s'étend également, ce qui permet d'apporter des réponses ciblées dans des domaines tels que la lutte contre la traite et la protection de l'enfance. La coopération avec l'ONUDC s'appuie sur une solide coordination au niveau politique et un plaidoyer conjoint, avec un accent croissant sur l'engagement programmatique le long des principaux routes, y compris sur la route de l'Asie du Sud-Est. Le HCR travaille également avec des partenaires pour renforcer les mesures de protection des enfants dans les mouvements mixtes par le biais de programmes conjoints, de plaidoyers et de renforcement des capacités, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.
- La protection en mer reste un domaine thématique central dans le cadre de l'approche fondée sur les routes. Le Réseau des ONG de recherche et de sauvetage et le Groupe inter institutionnel sur la protection des réfugiés et des migrants se déplaçant par mer sont des plateformes clés dans les efforts visant à préserver les normes de protection le long des principaux couloirs maritimes. Ils rassemblent la société civile, les agences des Nations Unies, les organisations de défense des droits humains et d'autres parties prenantes pour échanger sur les défis liés à la recherche et au sauvetage en mer, et discuter des possibilités de renforcer la coordination, de faire progresser le dialogue politique et de mener des activités de plaidoyer conjointes ou complémentaires.
- Le HCR entretient également des consultations régulières avec les ONG et la société civile le long des routes de mouvement mixtes. Des réunions de coordination mensuelles rassemblent des ONG travaillant dans les domaines de la protection, de l'aide juridique, de la lutte contre la traite, de la recherche, de la protection de l'enfance et d'autres domaines clés. Ils servent d'espace pour échanger des mises à jour, identifier des priorités communes et faire progresser la collaboration dans le cadre de l'approche basée sur les routes. L'un des principaux résultats de ces discussions est la tenue à jour d'une cartographie actualisée des services de protection le long des routes. Le HCR intensifie également le dialogue avec les organisations dirigées par des réfugiés en tant que parties prenantes essentielles pour garantir des approches efficaces qui reflètent les besoins et les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile.

VII. Fonder les interventions sur des données probantes

Les données et l'analyse sont au cœur de l'approche basée sur les routes, car elles fournissent les données nécessaires pour élaborer des réponses ciblées et coordonnées en matière de protection et de solutions. Le HCR a récemment mis au point un *cadre analytique* qui offre une perspective structurée pour identifier et interpréter les dynamiques, les



tendances, les risques et les réponses aux mouvements mixtes et secondaires. Le cadre est appliqué par le biais de *rapports réguliers sur les routes*, combinant des indicateurs quantitatifs avec des informations qualitatives provenant du suivi sur le terrain et des partenaires. En 2025, il s'agissait notamment du *rapport du 1er trimestre de la Route de la Méditerranée centrale* et d'un rapport sur les mouvements de la Route de l'Asie du Sud-Ouest vers l'Europe. D'autres rapports couvrant d'autres routes prioritaires sont en cours d'élaboration et élargiront encore la base de données probantes pour des interventions coordonnées sur les routes de mouvements mixtes.

Ces efforts sont appuyés par une gamme d'initiatives visant à produire des données probantes opportunes, cohérentes et comparables entre les organismes et les régions :

- Fiche d'information conjointe HCR-OIM sur les mouvements maritimes : produite chaque année pour la Méditerranée centrale, la fiche d'information consolide les tendances, les profils et les risques de protection, et présente des messages de plaidoyer communs. Le modèle s'étendra à d'autres routes maritimes prioritaires en 2025.
- Tableau de bord BlueRoutes du HCR: une nouvelle plateforme interactive du HCR fournissant une analyse mensuelle des mouvements maritimes le long des routes de la Méditerranée orientale, centrale et occidentale et de l'Atlantique en Afrique de l'Ouest (avec une expansion prévue).
- Initiative d'interopérabilité des données entre le HCR et l'OIM: en s'appuyant sur la collaboration existante, le HCR et l'OIM finalisent une action conjointe visant à renforcer l'opérationnalisation de l'approche basée sur les routes grâce à une meilleure interopérabilité des systèmes de données. L'initiative vise à permettre aux deux organismes d'échanger, de relier et d'analyser conjointement les données plus efficacement, en utilisant des définitions, des indicateurs et des méthodologies harmonisés.
- Partenariat avec le Mixed Migration Centre (MMC): Cette collaboration de longue date combine des méthodes qualitatives et quantitatives pour documenter et analyser les profils, les expériences, les motivations et les risques, notamment par le biais d'enquêtes longitudinales qui suivent les changements au fil du temps. Les travaux réalisés à ce jour ont porté sur les routes de la Méditerranée centrale, de la Méditerranée occidentale et de l'Afrique de l'Ouest-Atlantique. En 2025, il s'étendra à la route de l'Afrique australe, à des corridors clés en Afrique de l'Ouest et centrale, à l'Est et à la Corne de l'Afrique (y compris le golfe d'Aden) et à la région Asie.

VIII. Renforcement des capacités sur l'approche basée sur les routes

Le développement des connaissances, des compétences et des réseaux nécessaires pour traduire l'approche basée sur les routes du concept à la pratique est un investissement essentiel pour le HCR. À cet égard, le HCR soutient les initiatives de renforcement des capacités qui favorisent la compréhension commune et la collaboration transfrontalière. Cela est essentiel pour que tous les acteurs situés le long des routes de mouvement mixtes puissent réagir efficacement et de manière complémentaire.



Les principales initiatives comprennent :

- Cours de l'Institut International de droit humanitaire à San Remo sur les mouvements mixtes: organisé conjointement avec l'Institut de droit international humanitaire de San Remo. Ce cours en ligne s'adresse aux hauts et moyens fonctionnaires, aux praticiens du droit et aux partenaires de la société civile opérationnels le long de voies de mouvement mixtes. Il permet aux participants d'acquérir une compréhension plus approfondie des mouvements mixtes et secondaires, et des défis spécifiques qu'ils posent aux États et à ceux qui entreprennent de tels voyages. Le cours vise en outre à fournir des éléments clés d'une réponse de protection basée sur les routes.
- Cours en ligne HCR-OIM sur la protection des migrants et des réfugiés se déplaçant par mer: Le cours en ligne est ouvert aux acteurs étatiques et non étatiques du monde entier, visant à améliorer la prévention, l'identification et la réponse aux risques auxquels sont confrontées les personnes dans les mouvements maritimes irréguliers, avec des perspectives d'âge, de sexe et de diversité.
- Apprentissage en ligne HCR-ONUDC sur la traite et le trafic illicite: élaboré pour le personnel et les partenaires du HCR et de l'ONUDC. Le cours se concentre sur le renforcement de la connaissance des cadres juridiques internationaux, des processus d'identification et d'orientation des victimes, et de la coordination entre les acteurs de la protection et ceux de la sécurité et du maintien de l'ordre.
- Le programme d'apprentissage interne du HCR sur l'approche basée sur les routes est en cours d'élaboration dans le but de parvenir à une compréhension commune parmi le personnel du HCR des six piliers et des composantes habilitantes de l'approche fondée sur les routes, tout en fournissant des outils opérationnels, des études de cas et des possibilités d'apprentissage entre pairs.

IX. Autres ressources et mises à jour continues

Des renseignements généraux et des conseils de mise en œuvre supplémentaires liés à l'approche fondée sur l'itinéraire se trouvent dans les documents énumérés ci-dessous :

- Une approche basée sur les routes : renforcer la protection et les solutions dans le contexte des mouvements mixtes de réfugiés et de migrants (voir <u>ici</u>)
- Approche basée sur les routes : Établir des centres polyvalents Un guide juillet 2025 (voir ici)
- Guide opérationnel minimal pour les centres polyvalents (voir ici)
- La nécessité de systèmes de retour efficaces et le rôle potentiel des centres de retour (voir ici)
- Accords internationaux pour le transfert des réfugiés et des demandeurs d'asile (voir ici)
- Opérationnalisation de la protection des enfants en mouvements mixtes dans l'approche par itinéraire (voir ici)
- Cartographie des services de protection : une approche basée sur les routes pour les services de protection le long des routes de déplacement mixte (voir <u>ici</u>) ; Tableau de bord (voir <u>ici</u>)
- Rapport sur les routes de la Méditerranée centrale 2025 Rapport du 1er trimestre (voir *ici* et version instantanée ici)
- Une approche panoramique basée sur les routes : Réfugiés et migrants de l'Asie du



Sud-Ouest vers l'Europe, juillet 2025 (voir ici)

- Digital Gateway du HCR (voir ici)
- Document du Comité exécutif sur les réponses durables (EC/76/SC/CRP.17) (voir ici)

Le HCR publie également une mise à jour externe sur l'opérationnalisation de l'approche basée sur les routes, notamment concernant l'engagement politique, la collaboration interagences et les progrès sur le terrain sur les routes prioritaires des mouvements mixtes.

Vous pouvez vous abonner pour recevoir les futures éditions de la mise à jour externe directement par e-mail en utilisant ce <u>lien d'abonnement</u> ou en scannant le code QR cidessous.

